

Rouen, le 20 juillet 2020

Cet été, la cour (d'école) est à vous !

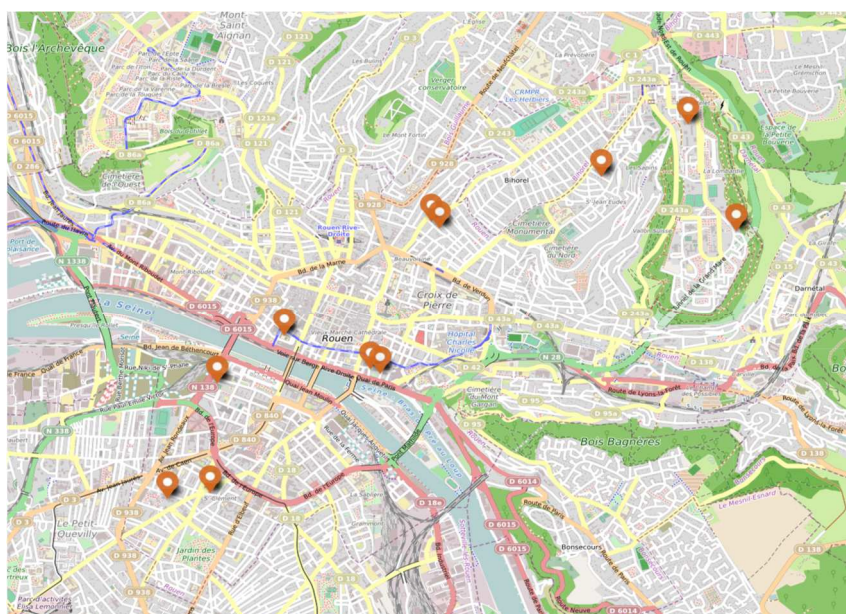
Cet été, la Ville de Rouen ouvre pour la première fois plusieurs cours d'écoles aux familles afin d'offrir aux plus jeunes, des espaces de jeux et de détente supplémentaires. Onze écoles seront accessibles à partir du mardi 21 juillet, tous les jours (7/7) de 10h à 18h. Conformément à l'engagement pris, cette décision est mise en œuvre à titre expérimental dès à présent.

« Engagement tenu ! Nous l'avions annoncé dès notre élection : onze cours d'école seront ouvertes cet été, pour que les enfants et les familles qui ne partent pas en vacances puissent profiter des jeux. Rouen doit être solidaire ! » indiquent Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Florence HEROUIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire en charge des écoles.

Vous trouverez ci-dessous la liste des cours d'écoles concernées, les équipements disponibles dans chacune d'elle ainsi que les règles en vigueur pour la fréquentation et l'utilisation de ces lieux.

- . **Ecole maternelle Guillaume Lion** : deux maisonnettes, un parcours d'équilibre et deux jeux à ressort
- . **Ecole maternelle Jean de la Fontaine** : un toboggan, une structure à grimper, un jeu à ressort et une maisonnette
- . **Ecole élémentaire Jean de la Fontaine** : espace de jeu libre
- . **Ecole maternelle Jean-Philippe Rameau** : un toboggan et une maisonnette
- . **Ecole élémentaire Laurent de Bimorel** : espace de jeu libre
- . **Ecole élémentaire Pépinières Saint-Julien** : terrain de sport accessible sur l'arrière de l'école
- . **Ecole maternelle Ronsard** : une maisonnette et un toboggan
- . **Ecole élémentaire Les Sapins** : espace de jeu libre et terrain de hand
- . **Ecole élémentaire Cavalier de la Salle** : terrain de sport

- . **Ecole élémentaire Pouchet** : une table de tennis de table, un terrain sportif avec deux paniers de basket et deux buts de hand
- . **Ecole élémentaire Mulot** : deux paniers de basket



Les cours d'école fermeront leurs portes le jeudi 20 août, excepté pour les trois dernières (écoles élémentaires Cavelier de la Salle, Pouchet et Mulot) qui fermeront le dimanche 16 août.

L'utilisation de ces espaces de jeux est soumise aux **mêmes règles** que les autres aires de jeu de la Ville, à savoir :

- **les jeunes utilisateurs doivent être sous la surveillance de leurs parents ou de leurs accompagnateurs ;**
- **la consommation de cigarette et d'alcool est strictement interdite ;**
- **les déchets doivent être impérativement ramassés, sous peine de sanctions.**

De plus, en cette période de crise sanitaire, les règles de **distanciation physique** sont à respecter.

Les services de la Ville assureront une surveillance régulière de ces cours d'école afin de veiller à la propreté et au respect des règles d'utilisation.

En cas de dégradation : Allo Rouen espaces publics : 02 35 08 87 45

En cas d'incivilité : police municipale : 02 35 07 94 80 / en dehors des horaires d'ouverture de ces services : police nationale : 17